

Annoncement

Championnats de France Elite 2008



Les 23 et 24 février 2008



1. Lieu et Dates

Les Championnats de France Elite de Patinage de Vitesse Courte Piste, organisés par l'A.S.M.Belfort Vitesse sous l'égide de la Fédération Française des Sports de Glace (CSNPV), se dérouleront à la Patinoire de la communauté d'agglomération Belfortaine - Parc des Loisirs 90800 Bavilliers.

Le samedi 23 et le dimanche 24 février 2008.

Samedi à partir de 9 heures (échauffement)

Jusqu'au dimanche 14 heures.

2. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de **58x28** sur laquelle seront tracées **3 pistes** de 111,12m conformément à la règle 280 du règlement I.S.U.

Le tour de piste sera entièrement couvert de matelas de protection.

3. Catégories et Distances

Les catégories et distances sont les suivantes :

Catégories	1 ^{ère} Distance	2 ^{ème} Distance	3 ^{ème} Distance	SUPER-FINALES
Junior	1500 m	500 m	1000 m	1500 m
Senior	1500 m	500 m	1000 m	3000 m

La 4^{ème} distance est une Super-Finale où ne participeront que les patineurs ayant des points de finale à l'issue du classement général provisoire des distances précédentes.

Cependant, le nombre maximum de participants est fixé à :

- 6 participants pour les super-finales 1500m. Toutefois les ex æquo en points de finale aux 6^{èmes} places participeront également aux super-finales.
- 8 participants pour les super-finales 3000m. Toutefois les ex æquo en points de finale aux 8^{èmes} places participeront également aux super-finales.

Les distances en relais sont les suivantes

Relais	Séries	Finales
Dames	3000 m	3000 m
Hommes	3000 m	5000 m

4. Temps et/ou critères de sélection

Peuvent participer aux **Championnats de France Elite en catégorie Senior**, les patineurs ayant 15 ans au moins au 1^{er} juillet 2007 (**nés avant le 1 juillet 1992**), et qui ont réalisé les temps de sélection.

Peuvent participer aux **Championnats de France Elite en catégorie Junior**, les patineurs ayant 14 ans au moins et moins de 19 ans au 1^{er} juillet 2007 (**nés entre le 1 juillet 1993 et le 30 juin 1988**), et qui ont réalisé les temps de sélection.

Pour participer, les patineurs doivent avoir réalisé les temps de sélection de la catégorie. Ces temps de sélection doivent avoir été réalisés depuis le **1^{er} juillet 2007**.

Les temps d'inscription feront l'objet d'une vérification via le Top France. En cas de doute, le Top France sera la référence.

Suivant les règlements en vigueur, les temps de sélection sont les suivants :

Temps à réaliser sur 500 m		
Catégories	Hommes	Dames
Junior	48.00	53.00
Senior	46.00	51.00

Relais

Les équipes de relais doivent être constituées de 4 patineurs (ou 5 si remplaçant) d'un même club, Senior ou Junior. Les équipes de relais regroupant hommes et dames sont interdites.

5. Classements

Classement Individuel

Pour être classé, le patineur doit être présent au départ de la première course. Toutes les distances se courent à partir des huitièmes de finale si nécessaire et par élimination jusqu'à la finale. La quatrième distance est courue seulement par les patineurs ayant marqué des points dans les finales.

Les points sont attribués de la façon suivante :

En finale : 34 , 21 , 13 , 8 , 5 , 3 , 2 , 1

6. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition pour la saison en cours. Les inscriptions ne seront enregistrées que si elles proviennent des présidents ou responsables des clubs, accompagnées du montant total de celles-ci.

Les préinscriptions pourront être faites par courriel.

Le montant des frais d'inscriptions est de **15 euros par patineur**.

Chèque à l'ordre l'ASMB Vitesse ou virement bancaire (Banque CIAL : Code banque 10037 – Code guichet 33100 Numéro de compte 00012674201 clé RIB 62)

Les dossiers d'inscriptions devront être envoyés au plus tard le :

Lundi 11 février 2007

A : **Mme Retacchi Michèle**

Adresse postale : 15 rue Claude Bernard 90 000 BELFORT

Courriel : **micheleretacchi@free.fr**

Envoyer une copie des feuilles d'inscriptions au Competitor's Steward de la compétition **Stéphane Larrière** à cette adresse mail : **stephane.larriere@wanadoo.fr** et en copie à **francoismeline@aol.com**

Les feuilles d'inscriptions incomplètes seront renvoyées.

7. Le tirage au sort

Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra le samedi 23 février 2008 à 8h00 à la Patinoire de la communauté d'agglomération Belfortaine, sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition et du Competitor's Steward. Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches lors du tirage au sort.

8. Equipement des patineurs

Le patineur portera de préférence la combinaison de son club, sinon, il portera une combinaison neutre. Il devra également être équipé d'un casque réglementaire, des gants, des protèges tibias, des genouillères et d'un protège cou. (Règle 291 de l'ISU)

9. Délivrance des titres de « Champion de France » et Récompenses

Les titres de Champions de France seront décernés conformément aux lois et règlements en vigueur. Conformément à la règle ISU 118, aucun titre n'est décerné dans une catégorie ne réunissant pas au moins trois patineurs inscrits, dont deux au moins sont présents au départ.

A l'issue de chaque distance (hors super-finale), les trois premiers de la catégorie Senior, hommes et dames, seront récompensés.

A l'issue de chaque distance (hors super-finale), les trois premiers de la catégorie Junior, hommes et dames, seront récompensés.

A l'issue de la compétition, les trois premiers de la catégorie Senior, hommes et dames, seront récompensés. Le titre de Champion de France sera décerné au premier, homme et dame de cette catégorie.

A l'issue de la compétition, les trois premiers de la catégorie Junior, hommes et dames, seront récompensés.

De même, les trois premiers relais club, seront récompensés. Le titre de Champion de France des relais sera décerné au premier relais, homme et dame.

10. Responsabilité

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des accidents survenus au cours de la compétition.

11. Service médical

Service de secours + véhicule d'évacuation.

La Présidente de l'A.S.M.Belfort Vitesse - Michèle Retacchi

Le Président de la Commission Sportive Nationale de Patinage de Vitesse – Gérard NGuyen

Pièces jointes :

- Feuille d'inscription
- Liste Hôtels
- Plan d'accès